

14 octobre 1996, Québec

Allocution à l'occasion du Congrès mondial de la conservation

Au nom de tous les Canadiens, j'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Congrès mondial de conservation. Le Canada est honoré d'être l'hôte de la plus importante rencontre mondiale sur l'environnement depuis le Sommet de la Terre qui a eu lieu à Rio, en 1992. Ce n'est pas la première fois que j'ai l'honneur d'accueillir au Canada les membres de l'UICN.

J'ai en effet prononcé un discours à l'occasion de l'Assemblée générale que vous aviez organisée à Banff, en Alberta, en 1972. À cette époque, j'étais le ministre responsable de Parcs Canada. Les choses ont bien changé depuis. Votre organisation est maintenant devenue le plus important regroupement international de conservation. Le monde se trouve actuellement devant des défis que bien peu de gens auraient pu prévoir il y a vingt ans. Et notre façon d'aborder les défis de la conservation a considérablement changé. Nous reconnaissons maintenant la nécessité d'une collaboration mondiale, car tous les pays sont touchés par ce que font les autres. C'est pourquoi ils doivent tous travailler ensemble afin de trouver des solutions à des problèmes d'envergure mondiale.

Tous les secteurs de la société doivent également unir leurs efforts. J'ai toujours pensé que le gouvernement pouvait et devait être une force constructive dans la société. Il est clair qu'on ne peut laisser aux seules forces du marché les défis que présente la conservation. Au cours de la dernière décennie, le Canada a déployé de grands efforts pour que soient conclus des accords et des conventions d'importance. Le Sommet de la Terre a donné naissance à trois grandes conventions. Je tiens d'ailleurs à féliciter l'UICN pour sa précieuse contribution à l'élaboration, en particulier, de la Convention sur la biodiversité. Le Canada a été l'un des premiers à favoriser la conclusion de pareille convention et à la ratifier.

J'ai été heureux, il y a quelques mois de participer à l'inauguration du Secrétariat de la Convention, ici même à Montréal. Et je suis aussi très fier du fait que Montréal soit devenue un important centre du mouvement environnemental mondial. Bien entendu, la protection des espèces menacées d'extinction est un aspect essentiel de la protection de la biodiversité. Chaque pays doit faire sa part. Et j'ai le plaisir de vous annoncer que le ministre de l'Environnement du Canada déposera bientôt au Parlement une loi sur la protection des espèces menacées d'extinction. Les gouvernements provinciaux et territoriaux ont également convenu en principe d'un cadre national qui les engage à faire de même dans leurs sphères de compétence. Il s'agit là d'un grand pas en avant.

Ici, au Canada, nous avons durement appris certaines leçons de conservation et de viabilité. Il ne s'agit pas de choisir entre d'une part, l'économie et les emplois, et d'autre part, l'environnement. Une économie saine repose sur la conservation à long terme de nos industries reposant sur les ressources renouvelables, comme les pêches et l'exploitation forestière. Au cours du présent congrès, vous ferez part de vos expériences, tant positives que négatives. Le Canada a lui-même vécu l'expérience des répercussions dévastatrices d'une utilisation non viable des ressources. Il y a trois ans, lorsque mon gouvernement est arrivé au pouvoir, il s'est vu confronté à l'effondrement possible des pêches de l'Atlantique après des années de surpêche. Des milliers d'emplois étaient alors en jeu. Le Canada a donc

pris des mesures sévères pour mettre fin à cette surpêche. Nous avons travaillé avec acharnement pour que soit conclu un nouvel accord de l'ONU sur les stocks de poissons migrateurs. Nous devons maintenant concentrer nos efforts sur les 30 ratifications nécessaires pour faire mettre cet accord en vigueur le plus tôt possible. Je veux que L'UICN sache qu'il s'agit là d'une grande priorité pour le Canada. Nous espérons que tous les autres pays en feront également leur priorité.

J'aimerais maintenant aborder un sujet qui me tient beaucoup à cœur, le réseau des parcs nationaux du Canada. Au cours de ma carrière politique qui a débuté il y a plus de 30 ans, rien ne m'a donné plus de satisfaction que ma participation à la création de dix nouveaux parcs nationaux lorsque j'étais ministre responsable de Parcs Canada.

Depuis la création du parc de Banff en 1885, nos parcs nationaux sont le symbole du Canada. En 1911, le gouvernement fédéral a établi la première direction générale des parcs dans le monde. Aujourd'hui, Parcs Canada s'occupe de nos parcs et lieux historiques nationaux, situés dans chaque province et territoire. Nous sommes très fiers de cet organisme. Nous veillerons à ce que Parcs Canada ait les pouvoirs et la souplesse nécessaires pour relever les défis du XXI^e siècle.

Il convenait tout à fait que l'UICN se réunisse à Banff en 1972. Banff est peut-être notre parc national le plus célèbre, un endroit unique au monde, dont la beauté et la grandeur coupent le souffle. Le parc de Banff est très important pour les Canadiens et pour notre gouvernement. Nous nous considérons comme les gardiens de ce site du Patrimoine mondial. Lorsque nous avons pris le pouvoir, il y a trois ans, nous avons reconnu que Banff était en danger. Nous avons mis sur pied un groupe de travail pour examiner la situation. Il a présenté ses recommandations la semaine dernière, et la vice-première ministre a immédiatement annoncé des mesures vigoureuses pour limiter le développement. Nous sommes déterminés à protéger, pour toujours, l'intégrité écologique de Banff pour les Canadiens et les citoyens du monde entier.

Notre gouvernement a aussi créé deux nouveaux parcs nationaux cette année. Le parc national Wapusk, dans le Nord du Manitoba, compte plus de 11 000 kilomètres carrés et constitue l'un des plus grands sites de naissance de l'ours polaire au monde. Nous avons aussi créé le parc national Tuktoyaktuk Nogait, qui s'étend sur plus de 16 000 kilomètres carrés dans l'Ouest de l'Arctique. Je suis très heureux d'annoncer aujourd'hui que le gouvernement du Canada créera deux nouveaux parcs dans l'Arctique canadien. Le premier sera établi dans un vaste bassin versant autour de la baie Wager et représentera l'écosystème de la toundra.

Le deuxième, sur l'île Bathurst, comprend le site de mise bas d'une population menacée de caribous Peary. Cela signifie que, depuis six mois, le gouvernement du Canada a réservé plus de 60 000 kilomètres carrés en vue de la création de nouveaux parcs nationaux, soit une superficie plus grande que la Suisse et que la Nouvelle-Écosse.

Je suis également heureux d'annoncer aujourd'hui que notre gouvernement déposera bientôt un projet de loi en vue de la création d'un réseau d'aires marines nationales de conservation, l'équivalent marin de notre réseau de parcs nationaux terrestres. Créer de nouveaux parcs nationaux et protéger l'intégrité écologique des parcs existants demeurera une grande priorité pour mon gouvernement et pour moi-même.

Il convient tout à fait que le premier congrès mondial de la conservation se déroule durant la fin de semaine de l'Action de grâces, au cours de laquelle les Canadiens ont l'habitude de se réunir pour remercier la nature de ses largesses.

Ce congrès témoigne du souci de protéger la planète et ses habitants à l'aube du XXI^e siècle. Les Canadiens et le gouvernement du Canada appuient le travail important que vous accomplissez. Je souhaite que vos délibérations soient productives.

Merci.